



Elections au Conseil communal – 8 mars 2026
Commune de Belmont-sur-Lausanne



Personnes signataires

Dénomination de la liste	
--------------------------	--

N°	Nom(s)	Prénom(s)	Année de naissance	Domicile <i>(adresse complète)</i>	Signature	Contrôle <i>(laisser en blanc)</i>
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						



Elections au Conseil communal – 8 mars 2026

Commune de Belmont-sur-Lausanne

9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						

- **Minimum 10 par dossier de candidature**
- Chaque dossier de candidature doit être appuyé par au moins dix membres du corps électoral de la commune. Il n'y a pas de limite supérieure.
- Nul ne peut parrainer plus d'un dossier de candidature pour une même élection.
- Une personne candidate peut parrainer son propre dossier de candidature.
- Nul ne peut retirer sa signature une fois le dossier déposé au greffe.
- Les noms des signataires peuvent être consultés au greffe municipal.